

CNESER PERMANENT DU 15 SEPTEMBRE 2020

MOTION PRÉSENTÉE PAR LE SNASUB-FSU, LE SNCS-FSU ET LE SNESUP-FSU



JAMAIS NOUS N'AVONS VÉCU DE RENTRÉE AUSSI COMPLIQUÉE !

À la pénurie de postes et de locaux que le CNESER dénonce depuis des années, la crise sanitaire ajoute encore des contraintes organisationnelles qui rendent criant le fait que l'investissement dans l'ESR est largement insuffisant depuis plusieurs années. L'enseignement supérieur et la recherche craquent de toute part et les réponses adaptées ne sont toujours pas à la hauteur. Et c'est dans ce contexte de tension que le MESRI continue à avancer sur la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) et qu'il engage des concertations sur un calendrier intenable sur le sujet pourtant crucial de la revalorisation des rémunérations et des carrières !

La priorité du moment, pour cette rentrée historique, est l'amélioration des conditions de travail des collègues et d'études pour les étudiant·es ! Le CNESER souhaite que toutes les énergies soient utilisées à accompagner les collègues et les étudiant·es et qu'elles contribuent à ramener un peu de sérénité et non à avancer sur une loi qui bouleverserait les fondements de l'ESR : précarisation accrue, privatisation et remise en cause du service public de l'ESR, mise en concurrence des personnels et des établissements, accroissement des inégalités, etc.

Même si la ministre a annoncé 10 000 créations de places en plein cœur de l'été, puis 30 000 créations de places le 3 septembre sur la période 2020-2022 (soit 10 000 cette année et 20 000 l'année prochaine alors que les besoins sont immédiats et qu'ils ne feront que s'accroître), les précisions sur leur financement ne sont pas connues et les sommes évoquées sont loin d'être au niveau de la réalité des besoins (20 millions d'euros évoqués pour cette année lors de la multilatérale du lundi 31 août, c'est à dire 2000 euros/ place supplémentaire ce qui est loin du cout moyen d'un·e étudiant·e c'est-à-dire 6-7000 euros). Combien de recrutements de titulaires prévus pour accueillir ces 30 000 étudiant·es ? Dans quels locaux ? Quel financement des formations ?

La ministre a affirmé que les établissements sont prêts à accueillir les étudiant·es. Les élu·es du CNESER ne partagent pas cet avis et ont pu constater les énormes difficultés, le désordre et la cacophonie qui règnent dans les établissements en ce moment !

Les personnels sont en grande difficulté et sont la plupart du temps livré·es à eux/elles-mêmes car la circulaire ministérielle et les propos de la ministre restent très flous, et sa déclinaison dans les établissements également, concernant deux points pourtant cruciaux :

- les directives sur la distanciation et le port des masques sont contradictoires : on doit mettre masque et respecter **si possible** la distanciation... Certains établissements autorisent donc la présence des étudiant·es en "amphi" avec port de masques, d'autres obligent à la distanciation en neutralisant une place sur

deux et en divisant les jauges des salles par 2... ce qui complique énormément l'organisation dans des établissements majoritairement en grande difficulté en terme de locaux et qui crée de grandes inégalités sur le territoire ;

- l'utilisation de l'enseignement à distance n'est pas du tout cadrée : il y a une contradiction entre l'objectif affiché d'un maximum de présentiel et l'appel à projet sur l'hybridation des formations de l'enseignement supérieur financé à hauteur de 40 millions d'euros de ces appels à projet. Dans certains établissements, des étudiant·es se retrouvent avec dans une même journée une alternance entre enseignement à distance et enseignement en présentiel, des enseignant·es se voient obligé·es d'accepter de faire des enseignements à distance ou d'être filmé·es... Quelle possibilité ont-ils/elles de refuser ? Quelle prise en compte de la réalité des étudiant·es ? Aucune réponse du ministère....

L'ESR a besoin d'un plan d'urgence. Le CNESER le répète une fois de plus.

L'ESR a besoin :

- d'un recrutement massif de titulaires, chiffré à 6000 emplois par an, toutes catégories confondues, pendant 10 ans pour se remettre à flot et répondre à l'explosion des effectifs,
- d'une augmentation du nombre de mètres carrés (le plan de relance intègre 4 Mds d'euros quand, selon la CPU il en faudrait 8) et de 250 millions d'euros pour accueillir les étudiant·es (35 000 étudiant·es supplémentaires sont attendu·es cette année).

Le CNESER attend une réaction rapide du gouvernement à la hauteur de la situation sous peine de sacrifier toute une génération ! « **L'engagement collectif** » et « **la responsabilité de chacun.e** » ne peuvent pas compenser l'absence de moyens humains et les mètres carrés manquants. ■

Votes : 17 POUR / 1 CONTRE/ 11 ABSTENTIONS / 5 NPPV